



Ma compagne peut elle m expulser de mon logement ?

Par **Jonax**, le **07/01/2020 à 06:55**

Bonjour je suis en location avec à compagne
Nous avons signé le bail à deux
Elle me demande de quitter le logement
A t elle le droit de le faire ?
Merci

Par **Lag0**, le **07/01/2020 à 06:58**

Bonjour,

Vous êtes colocataires, vous avez donc autant de droit qu'elle sur ce logement...

Par **Jonax**, le **07/01/2020 à 08:19**

Merci

Donc même si le bail est à son nom du moment que je l ai également signé je suis couvert c est ça ?

Par **amajuris**, le **07/01/2020** à **10:17**

bonjour,

il faut être précis, vous êtes 2 titulaires du bail ou un seul, votre compagne ?

si votre signature figure sur le bail mais que votre nom n'est pas mentionné comme locataire, vous n'êtes pas locataire.

salutations

Par **Lag0**, le **07/01/2020** à **11:23**

Vous êtes contradictoire !

Vous écrivez d'abord :

[quote]

Nous avons signé le bail à deux

[/quote]

Ce que l'on entend par un bail à plusieurs preneurs.

Puis ensuite :

[quote]

Donc même si le bail est à son nom

[/quote]

Donc bail au seul nom de votre compagne !

Dans ce cas, seule votre compagne est locataire...